

DEPARTEMENT
DE
HAUTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CALVI-BALAGNE

SEANCE DU 3 MARS 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 38		
Présents 21	Absents 11	Procurations 6
VOTE PUBLIC		
Pour 27	Contre 0	Abstentions 0

L'an deux mil seize, et le trois du mois de mars, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur François MARCHETTI, Président.**

Présents : MM. FX. ACQUAVIVA - L. ANDREANI - D. ANDREANI - D. BICCHIERAY - JB. CECCALDI - J. EMMANUELLI - A. FALCUCCI - ML. GUERINI - P. GUGLIELMACCI - P. JACQ - M. LUCIANI - F. MARCHETTI - N. MARIANI - E. ORSINI - J. PAOLINI - M. PARIGGI - J. ROBICHON - R. SANTELLI - A. SANTINI - JM. SEITE -- E.SUZZONI.

Date de convocation : 26/02/2016

Date d'affichage :

Absent(s) : MM. - MP. ANTONELLI - I. BENIGNI - S. BERENI - J. GUGLIELMACCI - P. GUIDONI - J. LUCIANI - E. MUNIER - JM. NOBILI - R. POIRON - G. SELLIER - F. SEVEON.

OBJET :

Absent(s) ayant donné procuration : A. ALBERTINI à A. SANTINI - R. BARTHELEMY à E.SUZZONI - S. DOMINICI à E. ORSINI - L. PINELLI à P. JACQ - MJ. SALVATORI à F. MARCHETTI - P. SIMEONI à JM. SEITE.

**RAPPORT DE DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
AU PRESIDENT DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
CALVI BALAGNE**

Exercice 2015

Sur le fondement des articles L.2122 23, L.5211.3 et L.5211.4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

Le Président doit rendre compte au conseil communautaire, pour chaque exercice, des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui sont confiées.

L'assemblée délibérante prend acte ce jour de ce compte rendu, joint en annexe, sous la forme d'une délibération inscrite au registre et transmise au représentant de l'Etat au titre du contrôle de légalité.

*Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le*

Le débat est ouvert.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur **APPROUVE** le rapport de délégation présenté ce jour.

02B-242020105-20160303-9-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2016

Fait et délibéré, le 3 mars 2016
Pour copie conforme

Le Président

